

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-139 du 26 Avril 1982

Chargeant le Camarade Adolphe BIAOU,
Ministre du Travail et des Affaires
Sociales, de l'intérim du Camarade
Philippe AKPO, Ministre de la Santé
Publique pour compter du 28 Avril 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif
National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.— Pour compter du 28 Avril 1982, le Camarade Adolphe BIAOU, Ministre
du Travail et des Affaires Sociales assurera l'intérim du Ministre de la Santé
Publique pendant l'absence du Camarade Philippe AKPO.

Article 2.— Le présent décret sera publié au Journal Officiel.—

Fait à COTONOU, le 26 Avril 1982

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Applications : PR 6 CC du PRPB 4 ~~AMR~~ 4 CPC 2 CPD 2 MSP-MTAS 15
autres Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAM 4 DCCT-ONEPI
Gde-Chan. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.—